

Chambor'élevage

Bulletin technique élevage des Chambres d'agriculture de la Charente et de la Vienne - Décembre 2014 - n° 2



Formations



p. 2

Des revenus très hétérogènes pour les éleveurs de chèvres en 2013



p. 3

La campagne 2013-2014 en chiffres



p. 4

La sélection intra-troupeau avec le contrôle de performance ovin



p. 5

Bien-être du cheval : une demande sociétale ?



p. 6

Analyser ses fourrages pour une alimentation de précision



p. 8

Informations



p. 10

La vie de la Chambre d'agriculture



p. 11

Édito

L'agriculture française en overdose de normes et de directives !

Comme de nombreux secteurs de l'économie française, l'agriculture souffre du trop de normes : dernier exemple en date, la 5ème directive nitrates.

En effet, la France aime être exemplaire en termes d'application des normes européennes, notamment en matière d'environnement.

Depuis de nombreuses années, les agriculteurs ont modifié leurs pratiques et investi de façon conséquente pour produire plus proprement.

Alors que les mises aux normes de nos exploitations ne sont pas encore amorties et grèvent nos trésoreries, on veut nous imposer de nouvelles contraintes, qui dans certains cas, obligeront à réinvestir !

Les normes et directives ont été mises en place pour rendre le plus compatible possible les différentes productions avec leur environnement. A trop durcir, elles vont finir par détruire économiquement les productions les plus fragiles, notamment celles qui n'arriveront pas à répercuter les surcoûts engendrés sur le prix du produit final.

Les services élevage des chambres de la Charente et de la Vienne sont mobilisés pour vous aider à vous adapter face à l'empilement de ces réglementations. N'hésitez pas à les contacter.

2



Arnaud BOURRY
Membre du Bureau,
en charge du dossier
élevage à la Chambre
d'agriculture de la Vienne



Christian LALOI
Membre du Bureau,
en charge du dossier
élevage à la Chambre
d'agriculture de la
Charente

Actualités - Formations

1	2	3	4	5	6	7
8	X	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	X	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Formations - 16

BOVIN LAIT

Maîtriser mon revenu en élevage laitier - 8 Janvier 2015
Contact Anne-Laure VEYSSET - 06 25 64 54 55

Diagnostiquer un problème de pied et s'initier au parage dans son élevage - 5 Février 2015
Contact Anne-Laure VEYSSET - 06 25 64 54 55

CAPRIN

Faire le point sur les résultats technico-économiques de votre atelier - 20 Janvier 2015
Contact Harmony BOUTIN - 06 25 64 14 04

CAPRIN ET TRANSFORMATION DU LAIT
Les bonnes pratiques d'hygiène en transformation fermière - 13 et 27 Janvier 2015
Contact Harmony BOUTIN - 06 25 64 14 04

Les auto-contrôles en production fromagère fermière - 18 Mars 2015
Contact Harmony BOUTIN - 06 25 64 14 04

Formations - 86

BOVIN VIANDE

Les minéraux et comportement des bovins - 8 Mars 2015
Contact Guillaume LAJUDIE - 07 86 48 37 82

Formation tri des animaux et choix du taureau en station - 15 et 16 Janvier 2015
Contact Guillaume LAJUDIE - 07 86 48 37 82

BOVIN

Formation Synel - Février 2015
Contact Hugues GEAY - 06 84 96 03 35

BOVIN-OVIN-CAPRIN

Formation dressage chien de troupeau - 4 jours
27 Janvier, 10 Mars, 21 Mai et 27 Août 2015
Contact Annie SOUCHAUD - 06 30 25 11 83

BOVIN LAIT

Analyse des coûts de production - 22 Janvier 2015
Contact Jean-Michel MOCHET - 06 47 11 55 45

Débuter avec les huiles essentielles - 12 Février 2015
Contact Adèle MARSAULT - 06 84 61 42 56

Éleveurs avec robots : bâtiments et qualité du lait
19 Février 2015
Contact Adèle MARSAULT - 06 84 61 42 56

Se perfectionner avec les huiles essentielles - 30 Avril 2015
Contact Adèle MARSAULT - 06 84 61 42 56

Des revenus très hétérogènes pour les éleveurs de chèvres en 2013



En 2013, les exploitations du réseau de fermes de références caprines de la Vienne et de la Charente dégagent en moyenne un revenu de 12 200 € par exploitant. L'écart est important puisque ce chiffre varie d'un facteur 6.

En 2013, le revenu des éleveurs de chèvres est touché par des faibles rendements et prix de ventes des céréales. Le produit cultures de vente perd en moyenne 20 500 €, ce qui représente jusqu'à 12 % du produit brut total.

En revanche, les résultats de l'atelier caprin ont tendance à s'améliorer. La marge brute (produits caprins moins les charges opérationnelles) passe ainsi de 335 à 390 € par 1 000 L de lait, et de 290 à 325 € par chèvre. Mais cela reste en dessous des 405 € par 1 000 L observés il y a quatre ans.

A 735 € par 1 000 L, le produit de l'atelier caprin est élevé (attention il inclut des produits annexes importants). Mais les charges de l'atelier caprin atteignent un niveau historique, 345 € par 1 000 L, contre 270 € il y a quatre ans.

La marge brute est très dépendante du coût alimentaire qui varie de 170 à 380 €/1 000 L, soit du simple au double.

	€/1 000 L
Prix du lait	675
Produits viande dont reproducteurs + aide caprine + vente fourrage	60
Coût alimentaire dont concentré, fourrage, poudre, minéraux	290
Frais d'élevage dont véto, repro, ...	60

Pour aller plus loin, il est possible de calculer un coût de production de l'atelier caprin, qui prend en compte les charges opérationnelles, et les charges de structure, y compris les amortissements (matériel, bâtiments, anéagements fonciers), et le travail. Le revenu disponible de l'atelier caprin est estimé par différence entre produit et coût de production. En moyenne, il est de 1.5 SMIC brut par UMO (unité de main d'œuvre) exploitant (MSA non payée).

Le coût de production est sous l'influence de la conjoncture, puisqu'il a augmenté de 120 € par 1 000 L en quatre ans. Mais il dépend fortement des choix techniques et stratégiques de l'éleveur, puisque le revenu va de 0 à 3.5 SMIC brut par UMO exploitant en 2013. Les marges de manœuvre portent souvent sur l'alimentation et les investissements et varient selon les systèmes et les objectifs de l'éleveur. Par exemple, le pilotage de la mécanisation peut être déterminant (carburant, entretien du matériel, travail par tiers, amortissements du matériel). Ce poste varie de 70 à 210 € par 1 000 L.

Reprendre la main sur votre coût de production, c'est possible. Nous vous proposons de vous y aider en le calculant et en l'analysant avec vous. N'hésitez pas à nous contacter.



Temps d'échange sur le système d'élevage, ici en exploitation

Témoignage d'éleveur : Guillaume SOURIAU 260 chèvres en système foin de luzerne, à Mondion

Vous participez à la restitution collective de vos résultats technico-économiques, quelles sont vos motivations ?

« Ça permet de faire un point, de savoir où on en est par rapport aux autres. Nous comparons notre système à ceux qui nous sont similaires pour se situer au mieux. Nous sommes aussi soulagés de voir que c'est pareil pour les autres. Les discussions sont enrichissantes. »

Qu'est-ce que ça vous apporte de connaître votre coût de production du lait de chèvre ?

« Le coût de production permet d'évoluer, de faire mieux les années suivantes, surtout suite à une situation de crise caprine. Il sert à faire un point sur la situation économique de l'exploitation. C'est aussi atteindre l'optimum. »

Est-ce que travailler son coût de production en groupe est plutôt un frein ou plutôt un atout ? Pourquoi ?

« C'est un réel atout : en groupe nous pouvons échanger, l'expérience de chacun est enrichissante, certaines idées sont bonnes à prendre à droite et à gauche, elles nous donnent des pistes d'améliorations. Tout seul, nous avons le conseil du technicien mais l'échange est différent. »



La campagne 2013-2014 en chiffres

Dans le cadre du réseau « Fermes de références », les conseillers bovins lait du Poitou-Charentes suivent tous les ans une quarantaine de fermes pour produire des « fiches repères » technico-économiques. Celles-ci permettent à chaque exploitation de se comparer et de trouver des marges de manœuvre. Ici sont résumés les chiffres clés qui ont marqué la campagne 2013-2014.

Météo : un hiver long et humide

La campagne 2013 a été marquée par un printemps froid et pluvieux, qui a retardé les semis de maïs. Cela s'est ressenti sur les rendements d'ensilage et sur la qualité. Quoique meilleurs que ceux de 2012, ils restent médiocres. Par endroit, les stocks ont été à peine suffisants pour terminer l'année.

Au niveau des prairies, le printemps froid a également provoqué un retard à la mise à l'herbe. Mais par la suite des pluies assez régulières ont permis une bonne saison de pâturage. Ces pluies ont en revanche perturbé les récoltes et pénalisé la qualité des foin.

Une bonne année laitière

Quel que soit le type de système, le litrage total produit sur les exploitations a baissé en 2013. La productivité individuelle des vaches se maintient mais le troupeau moyen baisse de 6 vaches. On peut supposer qu'un maïs de qualité moyenne couplé à un prix des aliments soutenu a incité les producteurs à réformer davantage. Ainsi, l'embellie des prix du lait sur la deuxième moitié de l'année n'aura pas suffi à combler le retard de production en Poitou-Charentes.

Ci-dessous l'évolution de la marge brute lait entre 2012 et 2013, avec une distinction entre le système « maxi-stocks » (plus de 75 % de la ration provient des stocks toute l'année), et le système « maïs-herbe » (au moins 25 % de la ration provient de l'herbe pâturée au printemps).

/ 1 000 L	« maxi-stocks »		« maïs-herbe »	
	2012	2013	2012	2013
Produits lait	354 €	410 €	359 €	406 €
Lait	316 €	365 €	320 €	364 €
Viande	35 €	43 €	36 €	39 €
SFP	3 €	2 €	3 €	3 €
Charges opérationnelles	180 €	196 €	155 €	167 €
Concentrés	105 €	112 €	83 €	88 €
SFP	35 €	39 €	35 €	39 €
Frais d'élevage	40 €	45 €	37 €	40 €
Marge brute	174 €	214 €	204 €	239 €
Marge brute / produits lait	49%	52%	57%	59%

Evolution de la marge brute lait entre 2012 et 2013, par système - Source : réseau bovin lait Poitou-Charentes

La marge brute de l'atelier lait augmente de 40 €/1 000 L pour les « maxi-stocks » et de 25 €/1 000 L pour les « maïs-herbe ». Cette augmentation est liée en grande partie au prix du lait qui augmente respectivement de 47 et 49 €/1 000 L. L'augmentation des charges opérationnelles est conjoncturelle, liée à un prix des aliments élevé en 2013. Les systèmes « maïs-herbe » sont tout de même moins dépendants du prix des aliments, grâce au pâturage. La

quantité de concentré est de 213 g/L pour les « maïs-herbe » et de 229 g/L pour les « maxi-stocks ».

Le prix de revient de l'atelier (prix auquel le lait doit être payé pour couvrir les charges et rémunérer le travail exploitant à hauteur de 1.5 SMIC/UMO familial) est de 358 €/1 000 L pour les systèmes « maxi-stocks » et 348 €/1 000 L pour les systèmes « maïs-herbe ».

/ 1 000 L	« maxi-stocks »	« maïs-herbe »
Produits de l'atelier	447 €	451 €
Charges opérationnelles	196 €	167 €
Charges de structure	113 €	127 €
Amortissements	69 €	63 €
Rémunération du travail et des capitaux	63 €	80 €
Coût de production	441 €	437 €

Source : réseau bovin lait Poitou-Charentes

Le revenu disponible des exploitations en système « maïs-herbe » augmente de 3 700 €/UMO familial, passant de 33 700 € à 37 400 €. En comparaison, ce revenu disponible pour les exploitations « maxi-stocks » chute de 3 200 €/UMO familial, passant de 35 900 € à 32 700 €. Ce second système avait bénéficié l'année dernière d'une excellente conjoncture sur les cultures de ventes, qui n'a pas été au rendez-vous en 2013. Toutefois, leurs résultats restent plutôt corrects et permettent une rémunération spécifique de 2.3 SMIC/UMO familial, identique au système « maïs-herbe ».

Et pour 2014 ...

La campagne 2014 s'annonce encore bonne sur le plan laitier, avec des fourrages en quantité et en qualité. Les livraisons de lait augmentent dans les exploitations et le prix du lait progresse par rapport à 2013. En revanche, les prix des cultures de vente chutent, et les bons rendements ne compensent pas la baisse de prix.

Pour 2015, les perspectives sont plus sombres avec une baisse du prix du lait annoncée par les laiteries. Cependant, des fourrages d'excellentes qualités et des matières premières meilleur marché permettront peut-être de produire du lait à un coût raisonnable.

La sélection intra-troupeau avec le contrôle de performances ovin



Longtemps considéré comme un outil exclusivement réservé aux éleveurs sélectionneurs, le contrôle de performances ovin se développe depuis quelques années dans les élevages producteurs d'agneaux de boucherie pour leur propre travail de sélection intra troupeau. Cela concerne aujourd'hui 65 % sur les 15 000 brebis contrôlées en Vienne et Charente.

Les objectifs du contrôle de performances sont nombreux :

- Collecter des informations sur les brebis et béliers
- Attribuer une valeur génétique individuelle par les index
- Comparer les individus entre eux
- Sélectionner sur des critères définis en fonction des priorités
- Attribuer une plus-value au troupeau en cas de cessation

La formule élevage suffit pour sélectionner les critères maternels. Elle permet de :

- Indexer les reproducteurs (prolificité et valeur laitière)
- Trier les agnelles de renouvellement
- Trier les meilleures brebis pour la mise en lutte à venir, destinées à produire les agnelles de la prochaine campagne
- Trier les brebis improductives et insuffisamment productives pour la mise à la réforme et/ou une ultime lutte pour la production d'agneaux de boucherie exclusivement
- Gérer les génotypes tremblante

La formule élevage repose sur une pesée unique des agneaux entre un âge de 21 à 46 jours. La moyenne est de 5 chantiers par élevage (en fonction du nombre de lots d'agnelage et de leur durée). Les boucles électroniques permettent d'être plus efficace sur les chantiers de pesées. Par ailleurs, l'œil extérieur du conseiller qui vient peser peut permettre de déceler d'éventuels problèmes sur les animaux. Le conseil peut être complété par des analyses de fourrages et un calcul de rations.

Un bilan par lot (performances, reproduction et croissance) et par campagne est restitué. Il permet de connaître l'évolution du troupeau et de se situer par rapport aux races utilisées. Cet outil repose sur une gestion de l'inventaire troupeau rigoureuse (manuelle ou informatisée).



Pesée des agneaux dans un berceau adapté

Bonus

Les éleveurs équipés d'un logiciel de gestion de troupeau connectable à l'outil « technicien » apporte une très grande souplesse dans l'utilisation et la valorisation des données.

Combien ça coûte ? Chaque département a son tarif. Pour la Vienne, le coût est d'environ 10 € par agnelle conservée sur la base de 20 % de renouvellement. Tout nouvel adhérent a droit à une réduction sur 3 ans. En Charente, c'est encore moins onéreux. N'hésitez pas à appeler pour une simulation.

Témoignage :

EARL FUSEAU de Payroux
Mr et Mme FUSEAU Alain
et Nicole :



« Nous ne pensions pas que c'était aussi vite fait »

L'exploitation :

- 125 ha dont 50 % de prairies
- 25 vaches allaitantes (production de brouards)
- 360 brebis (races : Texel et Mouton Charollais)

Mr et Mme FUSEAU démarrent leur première campagne au contrôle de performance ovin. La première pesée des agneaux a eu lieu le 13 novembre 2014.

« Nous étions au contrôle laitier en chèvres jusqu'à l'arrêt de cet atelier en 2012. Nous avons toujours été passionnés par la génétique. Nous faisons de l'insémination et achetons des béliers qualifiés tous les ans. Alors lorsque nous avons été sollicités par Audrey Chemin de l'ADOV* et Annie Souchaud de la Chambre d'Agriculture, nous n'avons pas hésité. Les informations supplémentaires nous permettront de connaître davantage notre troupeau, notamment la valeur laitière. »

Les élevages en contrôle de performances ont un potentiel en ventes d'agnelles pour la reproduction avec de bonnes performances. Il serait dommage qu'elles partent pour la boucherie. N'hésitez pas à vous faire connaître en cas de besoin. Vous serez mis en relation avec les éleveurs qui auront des disponibilités. Ces agnelles peuvent ainsi compléter un lot, plutôt que de conserver des agnelles qui ne devraient pas l'être. Et vu les cours soutenus en agneaux de boucherie, il est logique que le prix des agnelles soit à la hausse. Il est illusoire de croire qu'on peut trouver de bonnes agnelles pas chères !

*Association Départementale Ovine pour la Vienne

Annie SOUCHAUD
Conseillère ovin (CA 86)
06 30 25 11 83



Bien-être du cheval : une demande

Le mardi 18 novembre, a eu lieu, au Centre Equestre de la Communauté d'Agglomération de la Charente et de la Vienne, sur le thème « Concilier bien-être du cheval et activités équestres ».

60 personnes, venant de 10 départements, ont répondu présent à cette journée qui s'articulait autour d'ateliers thématiques avec les chevaux le matin et de conférences en salle l'après-midi.



Atelier thématique du matin



Conférences de l'après-midi

Les personnes qui côtoient quotidiennement les chevaux sous-estiment les signes de mal-être

Auteurs : C. LESIMPLE, M. HAUSBERGER, 2014

Une étude française portant sur 373 chevaux et 26 écoles d'équitation a émis l'hypothèse que, tout comme le personnel soignant chez les humains, les gens qui prennent soin des chevaux sous-estiment les expressions d'inconfort du cheval bien que les signes soient visibles.

Des scientifiques extérieurs et les personnes qui côtoient habituellement les chevaux ont été invités à noter tous les comportements répétitifs anormaux et stéréotypés qu'ils pouvaient observer sur les chevaux (tics, léchages, grincements de dents, cheval qui tape, qui mord...).

Les résultats montrent que, chez les scientifiques, 37% des chevaux (soit 140) ont montré au moins une stéréotypie ou un comportement répétitif anormal. Chez les personnes prenant soin des chevaux, seulement 5% (soit 21) ont été déclarés. Les déclarations venaient seulement de la moitié des 26 écoles.

Partant de ce constat, cette journée bien-être a permis de mettre l'accent sur de nombreux indicateurs permettant d'être vigilant sur le bien-être de ses chevaux.

« Mon cheval est-il heureux à l'écurie ? »

Hélène ROCHE, éthologue scientifique, est venue nous parler des facteurs qui influencent l'état de bien-être d'un cheval comme le logement, l'importance des contacts sociaux, le repos, les déplacements, l'abreuvement et l'occupation du temps.

Elle a notamment expliqué la notion d'effet rebond qui fait que lorsqu'un cheval est privé d'un de ces facteurs, par exemple de congénères, il aura des réactions décuplées la prochaine fois qu'il sera en contact avec un autre cheval. Ce phénomène est valable aussi pour les chevaux qui ne vont pas au paddock, et qui risquent des blessures la seule fois où ils iront ; pour les chevaux trop restreints en fourrages, qui deviendront boulimiques, se gaveront de paille et déclencheront des coliques ; pour les chevaux qu'on empêche de tiquer avec un collier et qui développeront d'autres tics pour compenser...

Repérer et anticiper les lésions ostéopathiques chez le cheval

Christophe CASTEL, vétérinaire ostéopathe, a insisté sur le fait que l'inconfort et le défaut de bien-être du cheval pouvaient créer des tensions viscérales ou musculaires, et avoir un impact sur la locomotion et la mobilité du cheval.

Il a présenté la notion de dysfonction ostéopathique ainsi que les différents points « alarmes » utiles à l'ostéopathe, lui permettant de détecter des problèmes d'estomac, de gros intestin, de foie, rein...

Adéquation de la selle et fonctionnement du couple cavalier/cheval

Thierry CIVEL, saddle fitter, a souligné qu'une selle mal adaptée conduisait à des douleurs importantes chez le cheval : cheval qui saute de biais, épaules bloquées, réactions au sanglage, garrot atrophié, lombaires douloureuses... De même, des problèmes d'assiette, de position à l'obstacle, de dos, sont aussi décelables chez le cavalier n'ayant pas une selle adéquate.

Le sociétale ?

Grand Poitiers, la journée équine commune entre les Chambres d'agriculture de
S ».



Les pads et amortisseurs ne font qu'aggraver les défauts et les points de tension d'une selle. Une bonne selle ne nécessite aucun autre artifice qu'un simple tapis fin.

9 critères sont à observer pour vérifier si sa selle est adaptée à son cheval. Le prix n'est absolument pas un indicateur de qualité de fabrication et de conseil. Il faut privilégier les arçons réglables, les panneaux façonnables et un sanglage bien positionné.



Selle en cours de mesure sur un cheval

Bien-être alimentaire du cheval au travail

Sabrina PEYRILLE, ingénieure en production équine, a rap- pelé les 5 besoins fondamentaux du bien-être du cheval, dont notamment la liberté d'être nourri correctement et d'exprimer un comportement naturel de l'espèce.

Même si la génétique, le gabarit, et les capacités sportives du cheval ont évolué, le budget temps et la nécessité de manger 12 à 15h /jour, sont immuables. Le non-respect de cette condi- tion provoque aujourd'hui des pathologies que toute écurie connaît très bien (les coliques, les ulcères...) qui conduisent à transformer les chevaux en animaux stressés, réactifs, voire agressifs ou au contraire apathiques et dépressifs.

Une solution pour que les chevaux redeviennent calmes, dis- ponibles, et qu'ils ne soient pas douloureux en permanence : leur assurer une ingestion de fourrages minimum 12h/jour !

Mise en place d'une charte Qualité de Vie en centre équestre

Jean-Louis SCHAFF, Directeur du centre équestre de Grand Poitiers, a présenté la Charte Qualité de Vie mise en place au centre équestre pour des pra- tiques plus respectueuses des chevaux, des cavaliers et des salariés.

Les chevaux sont des herbi- vores grégaires. Ils sont donc nourris avec un maximum de fourrages et les contacts sociaux sont permis entre eux au pré et au box. Leur mobilité est assurée avec des moments de li- berté au pré ou en manège par groupes de chevaux.

Les cavaliers et salariés sont formés à l'éthologie et au com- portement du cheval pour éviter les accidents et manipuler les chevaux dans le respect.

Le nombre d'accidents graves chez les cavaliers a été diminué par 8 en 4 ans car les chevaux sont socialisés, bougent, et mangent toute la journée. Il n'y a eu que 3 coliques en 4 ans sur 80 chevaux gérés quotidiennement contre 1 à 2 par se- maine précédemment.

En résumé, pour des pratiques équestres optimales, permettez à vos chevaux d'être libres de bouger, de se rouler, de man- ger plus de 12h/jour, d'avoir des contacts tactiles avec des congénères, adaptez vos selles et vous pourrez bénéficier de chevaux disponibles, performants, efficaces, curieux, apprenant rapidement.

A cheval heureux, cavalier heureux !

Prenez le temps de faire le point sur ces facteurs dans votre écu- rie et nous pouvons vous accompagner dans cette démarche.

Besoin d'un conseil ou d'un diagnostic « bien-être du cheval », n'hésitez pas à me contacter.



Boxes ouverts permettant les contacts sociaux



Analyser ses fourrages pour une alimentation de précision

La valeur des fourrage peut être très variable selon le type de sol, le stade de végétation, le climat, les conditions météorologiques au moment de la récolte et les conditions de conservation. Ainsi, il est impossible de connaître la valeur exacte de son fourrage sans avoir fait une analyse.

Il faut compter environ 25 € pour une analyse d'ensilage (herbe et maïs) et 35 € pour une analyse de mélange fermier (météil) pour connaître les teneurs en MS, MM, MAT, CB, amidon, UF, PDI, UE, Ca et P. Sur une année comme 2014, qui a permis de récolter des fourrages de très bonne qualité (tableau 2), cette modeste somme peut permettre de faire de grosses économies (voir tableau 1 et témoignage) en diminuant les concentrés. Sur d'autres années, où les fourrages sont de qualité moindre, cela permet de maintenir les croissances ou les productions des animaux en augmentant les complémentations.

Ci-dessous des rations de base d'un cheptel souche en lactation et à la mise à la reproduction avec des fourrages de niveaux bons et moyens.

8

	Fourrages grossiers		Complémentation		Coût de la ration €/j	Économie possible pour 100 UGB sur 3 mois
			Orge	Tourteau de colza		
Vaches 700 kg début d'allaitement	Ensilage d'herbe bon 2/3	Ensilage de maïs bon 1/3	0.5 kg	0,5 kg	1,24 €	1 080 €
	Ensilage d'herbe moyen 2/3	Ensilage de maïs moyen 1/3	1.5 kg	1 kg	1,36 €	
Primipares 550 kg début allaitement	Ensilage d'herbe bon 2/3	Ensilage de maïs bon 1/3	1kg	1 kg	1,15 €	2 160 €
	Ensilage d'herbe moyen 2/3	Ensilage de maïs moyen 1/3	2 kg	1 kg	1,39 €	
	Ensilage d'herbe moyen 3/4	Foin grossier 1/4	0,5 kg	0,5 kg	1,05 €	

Tableau 1

Attention ! Les apports de minéraux n'ont pas été pris en compte, il faudra les rajouter à la ration ! Comptez entre 50 et 100 g par jour, soit 0,05 € / jour



« L'alimentation représente un poste important du coût de production des ateliers bovins viande. Il est donc nécessaire d'être précis. Une ration correctement ajustée permet de faire des économies directement sur le poste alimentation mais cela permet aussi d'optimiser son produit. Avec une ration optimisée la production de lait est d'environ 7 L de lait. Au contraire, pour une ration mal ajustée, la production peut être de l'ordre de 4 L. Avec 3 L de lait supplémentaires, les veaux pèseront 36 Kg de plus au sevrage. Avec un prix moyen au Kg vif de 2,8 € du broutard, cela représente environ 100 € par animal. »

Céline WACHET, conseillère bovin-viande



Interpréter les analyses de fourrages

Les analyses décrites sont faites à partir de moyenne d'analyses, réalisées chez les éleveurs en suivi alimentation sur la Vienne en 2014 et sur des parcelles non irriguées.

	% MS	UFL	UFV	PDIN	PDIE	PDIA	% CB	% AMIDON	% MAT
Ensilage maïs 2014 (1)	37	0.95	0.86	49	71	17	16	40	8
Ensilage d'herbe 2014 (2)	36	0.79	0.72	67	63	19	29		12
Maïs grain humide (3)	65	0.81	0.81	41	45	16	2	49	6
Météil (4)	90	1.05	1.07	122	81	30	7.8		18

Tableau 2



(1) Deux éléments importants sont à retenir sur l'ensilage de maïs 2014 (non irrigué) :

- la teneur en amidon est très élevée, ce qui augmente les risques d'acidose en engraissement. Il faudra donc bien gérer les transitions en début d'engraissement et bien corriger les rations en azote.
- le pourcentage de cellulose est assez bas, ce qui va entraîner une accélération de la digestibilité. Il faudra surveiller la consommation de fibres (paille, foin) pour ralentir le transit et avoir une meilleure efficacité de la ration.

Si vos animaux ont du mal à consommer de la paille, il ne faut pas hésiter à ajouter de l'aliment liquide pour la rendre plus appétente.

Attention ! N'oubliez pas de bien corriger vos rations en calcium.

(2) Ensilage d'herbe 2014 (ray-grass) : en moyenne et sur des ensilages récoltés précocement, le pourcentage de protéines est assez élevé ce qui va permettre une meilleure production de lait. Pour les vaches en lactation, il faudra penser à ajouter de la fibre mécanique (foin ou paille) dans vos rations hivernales tout en respectant une proportion de 2/3 herbe et 1/3 maïs (+ minéraux et sel).

(3) Maïs grain humide : c'est un aliment intéressant en phase de finition. L'amidon qu'il contient est assimilé lentement. Ainsi, le risque d'acidose est plus limité qu'avec du blé ou du triticale. Cet aliment peut être incorporé à une ration d'engraissement pour obtenir une ration du type : ensilage maïs + correcteur azoté + blé + paille

(4) Méteil grain (Triticale/Pois) : le méteil est cette année économiquement intéressant et il est équilibré. Il peut convenir pour la finition des animaux ou pour alimenter les veaux sous la mère. N'hésitez pas à prendre contact avec votre conseiller pour plus de renseignements. La Chambre d'agriculture dispose de références d'essais depuis 2010 sur différents mélanges céréales-protéagineux.



« Avec une récolte assez précoce de l'herbe, nous avons des fourrages de très bonne qualité en protéines. Cela nous permet d'économiser 0,3 Kg de correcteur azoté. De plus, l'analyse de mon maïs m'a permis d'économiser 1 Kg de céréale par jour et par animal. »

Arnaud BOURRY, EARL du Breuil à Lathus

Economie :
0,3 Kg tourteau colza
X 160 animaux X 120 j. =
1368 €
1 Kg de céréale
X 160 animaux X 120 j. =
2300 €



« Grâce à la qualité des fourrages de cette année, nous allons économiser 1 Kg de tourteau de colza sur l'hiver. »

Alexandre HUMEAU, GAEC de la Voie à Diênne

Economie :
1 Kg tourteau colza
X 230 animaux
X 120 j. =
6600 €



« Les analyses de fourrages m'ont permis de rééquilibrer la ration de mes vaches allaitantes. Ainsi j'ai pu économiser 0,4 Kg de correcteur en incorporant de l'enrubannage de luzerne. »

Patrice TAUDIERE, EARL des Chatelliers à Fleury

Economie :
0,4 Kg correcteur à
40 % MAT
X 90 animaux
X 120 j. =
1000 €



« Les rations que nous calons sont neutres et sont faites dans le but d'optimiser l'utilisation des fourrages et concentrés produits sur la ferme. Il est important de refaire un passage après avoir calé les rations pour observer les bouses et l'état des animaux. Nous devons savoir si les animaux réagissent bien à la ration et recalculer les quantités s'il y a besoin. »

Guillaume LAJUDIE, conseiller bovin-viande

Guillaume LAJUDIE
07 86 48 37 82

Nelly SERENE
06 75 76 89 74

Céline WACHET
06 79 88 41 03

Conseillers bovin viande CA86



Gale ovine : une maladie toujours d'actualité !

Des cas de gale sont recensés dans plusieurs troupeaux dans les départements de la Charente et de la Vienne. Elle est due à un acarien (*Psoroptes ovis*), qui vit sur la peau et qui se nourrit de débris de celle-ci et de lymphes.

La gale du corps la plus fréquente, est la plus contagieuse et la plus difficile à maîtriser.

La gale se caractérise par l'apparition sur plusieurs ovins du même lot. Les symptômes sont : démangeaisons, plaques de laine arrachées au niveau des flancs et du dos, peau enflammée, couverture de croûtes épaisses sur le corps des agneaux, tâches blanches dues au léchage.

Face à une suspicion de gale, il est important de diagnostiquer la maladie le plus rapidement possible afin de prendre les mesures qui s'imposent. Il faut alors contacter le GDS et son vétérinaire qui réalisera des raclages cutanés et/ou une prise de sang. Cette dernière permet en particulier de détecter les animaux porteurs sains.



La gale : un fléau pour le troupeau

Les porteurs sains : la principale source de contamination.

La gale est une maladie hivernale, diagnostiquée davantage en automne et en hiver (à la rentrée en bergerie). Les conditions idéales de développement exigent une certaine humidité et des températures douces à fraîches. Pendant l'été, lorsque les conditions de survie du parasite sont moins favorables, la maladie peut entrer dans une phase de latence (lors d'utilisation d'ivermectine) durant laquelle la peau cicatrise, l'animal se rétablit et paraît sain. Cette latence peut s'expliquer en partie par l'élimination de nombreux parasites lors de la tonte. Les parasites se réfugient dans les zones anatomiques fosses infra-orbitaires, les conduits auditifs ou les replis du scrotum. Le sujet peut porter la maladie jusqu'à 2 ans, durant lesquels la transmission reste largement possible. La transmission se fait le plus souvent par contact direct. L'introduction d'un nouvel animal dans un cheptel, sans mesures de précautions peut être le point de départ d'une contamination.

10

Troupeau contaminé : comment réussir son traitement

Il existe des traitements très efficaces contre la gale à condition d'appliquer rigoureusement et le plus tôt possible le ou les protocoles mis en place par le GDS. La baignade est le seul moyen efficace pour éradiquer la gale. Le protocole peut être adapté en fonction du stage physiologique des animaux.

Les échecs de traitements sont favorisés par l'absence de désinsectisation des bâtiments, du matériel d'élevage et par des traitements non appropriés ou mal réalisés sur le troupeau (désinsectisation au DIMPYGAL 1 L pour 200 L d'eau).

Lorsqu'un troupeau est concerné, c'est tout le voisinage qui l'est. Le traitement pour être efficace doit être collectif. Il faut intervenir dans le même temps avec des moyens efficaces et ne pas se contenter d'une pulvérisation sur le dos des animaux qui va masquer la maladie mais pas l'enrayer.

Se protéger lors des achats et lors d'utilisation de matériel en commun

Avant d'introduire un nouveau mouton, même s'il me semble sain, dans mon troupeau, je dois prendre les précautions suivantes :

- lui faire une piqûre d'un produit efficace contre la gale du corps dès son arrivée ;
- renouveler cette piqûre 7 à 10 jours (selon le produit utilisé) après la première piqûre ;
- le maintenir isolé du reste du troupeau pendant au moins 30 jours.

Pour le choix du produit, contactez votre vétérinaire traitant.

Lors de l'utilisation en commun de matériel, le nettoyer, le désinfecter et le désinsectiser avec un produit efficace contre la gale après chaque utilisation.

Traitement curatif : 2 baignades / brebis	2,15 € à 2,50 € / brebis
Traitement curatif : 2 baignades / brebis avec 1 agneau	3,15 € à 3,50 € / brebis
Désinsectisation des bâtiments	0,10 € / m ²
Si brebis gestantes sévèrement atteintes	un poids de la portée à la mise-bas de -10 %
Baisse de 1 Kg du poids des agneaux à 30 jours soit : 6 jours d'engraissement en plus et 0,3 Kg en moyenne de poids de carcasse en moins	+ 2,34 € frais alimentaire / agneau - 2,00 € / agneau
28 jours de présence supplémentaires en ferme pour des agneaux presque finis (temps d'attente pour 2 baignades à 14 j. d'intervalle) et dépréciation bouchère si la carcasse est trop lourde	+ 9,00€ frais alimentaire / agneau
Agneaux trop sévèrement atteints	Refus d'achat par votre négociant voire équarrissage ! Mortalité en plus ...
Relation avec les voisins	Mauvaises

Frais directs et indirects engendrés par la gale

Service élevage Charente 05 45 84 09 28

Service élevage Vienne 05 49 44 74 60

GDS Charente 05 45 23 71 25

GDS Vienne 05 49 44 02 73



« La ferme s'invite chez vous » : une édition au succès retentissant !

Un parc des expositions de Poitiers bondé dimanche 16 novembre dernier : signe que 2014 est un très bon millésime pour « La ferme s'invite chez vous ».

Avec cette année un concours Limousin, une présentation Charolaise et Blonde d'Aquitaine, ce sont environ 150 des meilleurs spécimens de ces races à viande qui avaient fait le déplacement jusqu'à Poitiers pour sa manifestation annuelle. Les avaient rejoints : une dizaine de chèvres, une vingtaine de moutons, une quinzaine de boudets, ânes et chevaux ainsi que 200 animaux de basse-cour (lapins, pigeons, poules...).



Présentation des différentes espèces présentes sur la manifestation

Dès le samedi matin, 15 novembre, le public a fait son apparition et cela n'a fait que croître jusqu'au dimanche après-midi où les tribunes des arènes étaient noires de monde, notamment au moment de la remise des prix, de la dégustation de viande bovine départementale, de la démonstration de tonte ovine et du défilé des équadés.

Petits et grands en ont pris plein les yeux. Les 800 convives, fervents adeptes du faux-filet Limousin ou Charolais ont eu à peine assez de place pour s'installer...

Un bon présage pour 2015 qui s'annonce d'ores et déjà plus riche en animations et qui devrait être ouvert aux scolaires dès le vendredi 6 novembre 2015, et ce pour 3 jours.



Présentation équestre du dimanche après-midi

Partenariat entre la Chambre d'agriculture de la Charente, la Chambre d'agriculture de la Vienne et Terra Lacta

Depuis près d'un an, Terra-Lacta et les Chambres d'agriculture de la Charente et de la Vienne envisagent de conforter ensemble les élevages bovins lait et caprins de leurs territoires.

Pour chacune des Chambres, l'élevage figure au premier rang de leurs priorités.

Or, la conjoncture est difficile, l'incertitude s'accroît avec la disparition des quotas, les contraintes réglementaires (environnementales !) s'accumulent, et l'isolement des élevages vous éloignent des opportunités d'améliorer vos performances techniques.

C'est pourquoi, Terra Lacta et les Chambres d'agriculture ont décidé de mettre en place un « Contrat d'Amélioration des Performances » dans le cadre d'un partenariat personnalisé et gagnant pour vous, éleveur.

A titre expérimental, ce contrat de suivi individuel sera proposé à 50 éleveurs laitiers bovins ou caprins en 2015, 25 en Charente et 25 en Vienne. Si les résultats de l'expérimentation sont concluants, de nouveaux contrats pourraient être proposés en 2016 et au-delà.

Dès maintenant, si vous êtes intéressés, vous pouvez vous faire connaître auprès de Terra-Lacta, Madame Christel SCHAEFFER (06 73 70 45 32) ou auprès des services élevages des Chambres, Madame Julie RENARD (05 45 84 43 75). A compter de janvier 2015, chacun des 50 premiers éleveurs sélectionnés pour cette expérimentation recevra la visite conjointe d'un conseiller de sa Chambre et de son technicien laiterie pour définir les objectifs de son « Contrat d'Amélioration des Performances ».

Vos interlocuteurs du service élevage

Charente



Nathalie AUGAS Conseillère ovin
Tél : 05 45 84 09 28 - 06 26 69 71 09
nathalie.augas@charente.chambagri.fr



Harmony BOUTIN Conseillère caprin
Tél : 05 45 84 09 28 - 06 25 64 14 04
harmony.boutin@charente.chambagri.fr



Sylvie ENEE Conseillère bovin viande
Tél : 05 45 84 09 28 - 06 24 30 15 24
sylvie.enee@charente.chambagri.fr



Jocelyne LATUS Assistante
Tél : 05 45 84 09 28
jocelyne.latus@charente.chambagri.fr



Sabrina PEYRILLE Conseillère équin
Tél : 05 45 84 09 28 - 06 21 21 83 03
sabrina.peyrille@charente.chambagri.fr



Sylvie VIGNAUD Assistante
Tél : 05 45 84 09 28
sylvie.vignaud@charente.chambagri.fr



Anne-Laure VEYSSET Conseillère bovin lait
Tél : 05 45 24 49 36 - 06 25 64 54 55
anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr

Vincent VIGNEAU Conseiller Bovin croissance
Tél : 05 45 24 49 22 - 06 07 42 67 36
vincent.vigneau@charente.chambagri.fr

Coordonnées

Chambre d'Agriculture de la Vienne

Agropole service élevage
CS 35001 2133 route de Chavigny
86550 MIGNALOUX BEAUVOIR
Tél : 05 49 44 74 74
www.vienne.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture de la Charente

service élevage - Antenne de Confolens
2 & 4 allée des Freniers 16500 CONFOLENS
Tél : 05 45 84 09 28
www.charente.chambagri.fr

Vienne



Béatrice GRIFFAULT - Conseillère ovine
Tél : 05 49 91 97 46 - 06 79 55 62 83
beatrice.griffault@vienne.chambagri.fr



Guillaume LAJUDIE - Conseiller bovin viande
Tél. 05 49 91 97 49 - 07 86 48 37 82
guillaume.lajudie@vienne.chambagri.fr



Nelly SERENE - Conseillère bovin viande
Tél. 05 49 85 87 84 - 07 61 97 32 99
nelly.serene@vienne.chambagri.fr



Annie SOUCHAUD - Conseillère ovin
Tél. 05 49 91 97 42 - 06 30 25 11 83
annie.souchaud@vienne.chambagri.fr



Céline WACHET - Conseillère bovin viande
Tél. 05 49 91 97 43 - 06 79 88 41 03
celine.wachet@vienne.chambagri.fr



Jean-Michel MOCHET - Conseiller bovin lait
Tél. 05 49 85 87 83 - 06 47 11 55 45
jean-michel.mochet@vienne.chambagri.fr



Julia CHEMARIN - Conseillère caprin
Tél. 05 49 36 33 68 - 06 79 42 74 47
julia.chemarin@vienne.chambagri.fr



Hugues GEAY - Conseiller bovin viande
Tél. 05 49 36 33 62 - 06 84 96 03 35
hugues.geay@vienne.chambagri.fr



Adele MARSAULT - Conseillère bovin lait
Tél : 05 49 44 75 33 - 06 84 61 42 56
adele.marsault@vienne.chambagri.fr

Basés à Mornmorillon

Basé à
Bonneuil Matours

Basés à Vivonne

Basée à
Mignaloux

Basés à Confolens

Basés à Angoulême